

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>20<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BELLEVILLE_BIS	Numéro	756611
Adresse du site	<b>43, rue Piat</b>	Hauteur	R+5 (18,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>07/02/2020</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>23/11/2020</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>23/01/2021</b>

Historique et contexte	<b>Mise en service des antennes inactives précédemment installées</b>
------------------------	-----------------------------------------------------------------------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 200° et 280°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 2,10 m et 5,60 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (20 m)
Estimation	2G/3G/4G : 200° < 5V/m - 280° < 5V/m 5G : 200° < 1V/m - 280° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	20,90 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 200°/280° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

<b>Date :</b>		<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>
Avis Mairie d'arrondissement :		<b>Favorable</b> <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		<b>Défavorable</b> <input type="checkbox"/>
		<b>Ne se prononce pas</b> <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole de niveau élémentaire – Ecole maternelle Piat	36 Rue Piat 75020 Paris	17m	NON	41m	0,01 V/m
Crèche collective – Piat 20ème	40 Rue Piat 75020 Paris	35m	NON	45	1,29 V/m
Résidence au autonomie – Résidence autonomie Piat	33 Rue Piat, 75020 Paris	23m	NON	58m	1,68 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 280°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	17.5 m

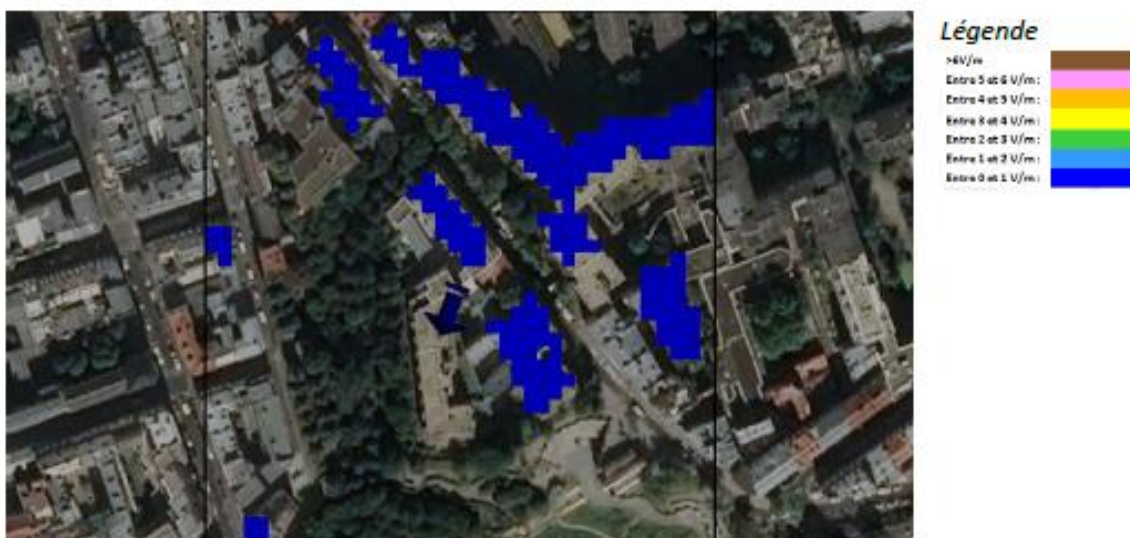
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 280°	Azimut 200°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m

## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimut 200°



Azimut 280°

